

La Réserve naturelle de l'île de Groix

par J.-P. FERRAND

La réserve naturelle de l'île de Groix, dite « réserve de Biléric », est située sur la côte nord-ouest de l'île, face à la côte lorientaise, entre les pointes de Pen-Men et du Grognon. Cette portion du littoral de l'île est constituée de falaises élevées (42 m au sémaphore), entaillées de quelques criques auxquelles correspondent des vallons parfois suspendus (Er-Fons), généralement secs.

Ce secteur étant relativement abrité des vents dominants, sa végétation est très différente de celle qui domine sur toute la côte sud-ouest et qui consiste en pelouses rases ou en étendues d'Ajoncs réduits à l'état de coussinets. Ici, c'est la lande à Ajonc d'Europe qui prédomine, cédant parfois la place à de vastes étendues de Fougère aigle et à des massifs d'arbustes épineux, le Prunellier par exemple. Cette végétation dense descend parfois jusqu'au bord de la mer. Les pelouses sont réduites à quelques plaques très dégradées par les lapins et les fientes des goélands, sur le haut des pointes ou à flanc de falaise. Certaines falaises des criques abritées, notamment dans les endroits humides, sont couvertes d'une végétation presque luxuriante : Lierre, Petit-Houx, Iris fétide, *Asplenium marinum*... Au printemps, les parties herbeuses des falaises sont tapissées de Primevères et de Jacinthes des bois. Les landes qui s'étendent à perte de vue sur le plateau, la quasi-absence de pollution visuelle, font du secteur de la réserve l'un des plus beaux sites côtiers de la région lorientaise, d'autant plus intéressant que celle-ci est totalement dépourvue de falaises dans sa partie continentale.

Mais ce littoral n'a pas qu'un intérêt esthétique. Il est connu depuis un siècle comme étant un « paradis des minéralogistes ». De Pen-Men au Grognon, les falaises de micaschistes et de prasinites renferment de multiples variétés de minéraux, souvent rares dans notre région : fuschite, chlorite, actinote, talc, épidote, chalcoppyrite, malachite, bornite, dolomie... Mais cet intérêt minéralogique est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister.

L'intérêt botanique du site n'a pas fait l'objet d'études approfondies. Il faut toutefois souligner la présence de la Bruyère vagabonde, qui se trouve ici à la limite nord de son aire de répartition. La variété de la végétation est en elle-même remarquable et donne une idée assez complète de la flore des côtes rocheuses. Enfin, les landes sont de loin les plus vastes de la région lorientaise et méritent à ce titre une certaine attention.

Il a fallu attendre 1973 pour que la valeur ornithologique de cet endroit soit mis en évidence par les jeunes ornithologues

lorientais. Cette année-là furent découverts sur le site de la réserve actuelle un nid de grand corbeau, environ 4 nids de cormoran huppé, un nid de chouette effraie, un couple de faucon crécerelle et une cinquantaine de couples de goéland argenté.

En 1976, nous notions l'augmentation des effectifs des cormorans et des goélands argentés, l'apparition du Goéland brun et du Goéland marin comme nicheurs, et la première apparition d'un pétrel fulmar.

La présence de cet ensemble d'oiseaux nicheurs en pleine expansion, et surtout son intérêt pour la région lorientaise, nous conduisirent alors à envisager la création d'une réserve naturelle à vocation éducative centrée sur le secteur de Biléric - Er-Fons. Les premières démarches furent entreprises, en 1976, auprès de la Mairie de Groix, les terrains étant communaux. Grâce à la compréhension de la municipalité, les travaux de balisage eurent lieu dès décembre 1977, en présence de FR3 et de la presse régionale. Une convention, passée entre la S.E.P.N.B. et la commune, définit le statut de la réserve : la S.E.P.N.B. a la jouissance du terrain, d'une superficie de 6 ha, sur une longueur de 800 m en ligne droite. Du 15 mars au 30 juin, il est interdit de s'écarter du sentier côtier ; pendant cette période, les militants lorientais de la S.E.P.N.B. organisent des sorties guidées pour l'observation des oiseaux. Le gardiennage est effectué par le personnel du sémaphore qui se trouve au milieu de la réserve.

En janvier 1979, un jeune ornithologue lorientais, Michel KERVINIO, obtint le prix de l'émission de France-Inter les « Mordus », destiné à financer l'équipement de la réserve.

Au printemps 1979, le bilan de la nidification était le suivant : 18 nids de cormoran huppé, 200 couples de goéland argenté, 30 couples de goéland brun, un couple de goéland marin, un couple de grand corbeau, présence de l'Effraie et du faucon crécerelle. Plusieurs Fulmars ont prospecté les falaises et surtout, 7 mouettes tridactyles furent observées posées dans une falaise, un individu étant installé sur son nid. Cette nouvelle espèce, peu banale, devient avec le Grand corbeau le fleuron de la réserve. Parmi les autres espèces nicheuses, on peut noter le Traquet motteux, la Fauvette pitchou, la Bouscarle et probablement la Chouette chevêche. Un couple de colverts a niché en 1977 dans la lande au-dessus de la falaise ! Enfin il faudrait également citer le Hibou des marais, qui niche pratiquement chaque année dans les landes de Pen-Men, non loin de là.

Le bilan biologique de cette réserve, entièrement réalisée par une équipe de jeunes, est donc satisfaisant, mais cela semble dû pour le moment davantage à la difficulté d'accès qu'à la protection juridique, dont l'efficacité ne pourra être jugée qu'avec un recul suffisant. Le principal problème à résoudre est sans doute celui du pillage des sites minéralogiques, par les « collectionneurs du dimanche » comme par des professionnels du commerce des minéraux, venus parfois de loin.

Il est souhaitable que les oiseaux de Groix suscitent davantage d'intérêt de la part des Lorientais et des îliens : la visite guidée d'une réserve naturelle représente une excellente initiation à la protection de la nature. La réserve de Groix peut et doit remplir ce rôle.



Cormorans huppés au nid.

(Photo Y. Bourgaut)